



ENSEMBLE SCOLAIRE JEANNE D'ARC



*Sous Contrat d'Association avec l'État
École - Collège - Lycée - Internat*

LETTRE de RENTREE

« *Eduquer est un acte d'amour, c'est donner la vie. Et l'amour est exigeant. »*

Le Pape François

Je me fais le porte-parole des équipes éducative, pédagogique et pastorale de l'Ensemble Scolaire Jeanne D'Arc d'Argentat (ESJD2A) pour vous exprimer la joie que nous aurons à vous accueillir en cette rentrée 2017. D'ores et déjà, je vous remercie de la confiance que vous témoignez à l'Ensemble Scolaire Jeanne D'Arc.

Quelques chiffres repères de la session des épreuves 2017 :

- **97 % de reçus au Diplôme National du Brevet (DNB) dont 45 % reçus avec mention.**
- **Près de 90 % de reçus, toutes filières L et S confondues (dont 100 % au Bac S).**

TOUTES NOS FÉLICITATIONS À TOUS NOS LAURÉATS.

J'associe, bien entendu, toutes les équipes de Jeanne D'Arc à ce franc succès, sans oublier les parents, qui sont la clé de voûte de l'accompagnement éducatif.

Franck FARGES
Chef d'Établissement



Ce document, ainsi que d'autres documents administratifs sont désormais consultables et téléchargeables sur le site de l'Ensemble Scolaire.

www.jda-argentat.fr

SOMMAIRE

1. Organigramme
2. Horaires de rentrée 2017
3. Quelques dates à noter
4. Nouveautés
5. Informations générales
6. Documents à remettre au Professeurs Principaux le jour de la rentrée

1. Organigramme « Vie scolaire »:

Chef d'Établissement 2nd degré:

M. Franck FARGES

Chef d'Établissement 1^{er} degré:

M^{me} Corinne ESCURE

Adjoint administratif pédagogique:

M. Jérôme VINEL

Référent Vie Scolaire Collège:

M. Pierre CORDEAU

Référent Vie Scolaire Lycée:

M. Pierre LEVEZIER



ENSEMBLE SCOLAIRE JEANNE D'ARC

*Sous Contrat d'Association avec l'État
École - Collège - Lycée - Internat*



2. Horaires de rentrée 2017:

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE

JOURNÉE DE PRE-RENTRÉE POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Le secrétariat sera fermé. Il sera impossible de joindre l'Établissement.

LUNDI 4 SEPTEMBRE

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Pour les Pensionnaires

- A partir de 8h : Accueil et installation des **pensionnaires Collégiens**
- A partir de 14h00 : Accueil et installation des **pensionnaires Lycéens**

Les lycéens internes dépendant d'un transport le matin auront la possibilité d'être accueillis dans l'établissement.

Pour les Collégiens

- A partir de 9h00 : Accueil des élèves **Demi-Pensionnaires** et **Externes** dans la cour.
- à 9h30 : ✓ Rassemblement par classe, des élèves dans la cour, dans le calme.
✓ **APPEL** des élèves et **ACCUEIL** par les professeurs principaux.
- de 9h45 à 12h00 : : Les élèves passent la matinée avec leur professeur principal.
- De 13h40 à 16h55 : Prise en charge des classes par les PP (*Professeurs Principaux*).

Pour les Lycéens

- A partir de 14h25 : ✓ **ACCUEIL** des lycéens dans leurs classes par les professeurs principaux.
- de 14h25 à 16h55 : Prise en charge des classes par les PP (*Professeurs Principaux*).

MARDI 5 SEPTEMBRE

COURS NORMAUX POUR TOUS

3. Quelques dates à noter:

VENDREDI 22 DECEMBRE

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

(Pas de cours en journée - Pas d'internat jeudi soir)

VENDREDI 9 FEVRIER 2017

LOTO JD2A

SAMEDI 23 JUIN 2017

FÊTE de l'Ensemble Scolaire JD2A

4. Nouveautés:



ENSEMBLE SCOLAIRE JEANNE D'ARC



*Sous Contrat d'Association avec l'État
École - Collège - Lycée - Internat*

- Mise en place du nouveau Site Internet de l'Établissement : www.jda-argentat.fr
- Facebook « Vie Scolaire Jeanne D'Arc Argentat »
- La détention du téléphone portable est autorisée dans l'enceinte de l'établissement
- L'usage du téléphone portable est **INTERDIT** dans l'enceinte de l'établissement (*Sauf autorisation justifiée et validée par un cadre éducatif*)

5. Informations Générales

Le Carnet de Liaison



Il est le lien entre l'Administration, le Pédagogique et les Familles. Le carnet devra être conservé avec soin, consulté régulièrement et pourra être demandé **A TOUT MOMENT**, à tout élève, collégien ou lycéen.

Secrétariat

Toutes les informations arrivent et partent du secrétariat.

- Les élèves sont astreints à passer au secrétariat de Vie Scolaire pour informer et/ou demander à téléphoner.
- Toute information n'émanant pas du secrétariat de Vie Scolaire est erronée.

Bourses

Pour le LYCEE

Les nouveaux boursiers doivent remettre au secrétariat, l'avis d'attribution de bourse, adressé par les services académiques.

Pour le COLLEGE

DEUX DOSSIERS DISTINCTS

- ✓ Les « Bourses de Collège »,
- ✓ La « Demande d'Aide à la Restauration Scolaire » qui s'adresse aux élèves Demi-Pensionnaires et Pensionnaires.

Informations
À la rentrée

Les demandes sont à renouveler chaque année et à déposer pour le **LUNDI 25 septembre, AU SECRETARIAT.**

Merci de vous faire connaître, dès les premiers jours, au secrétariat.

Assurances

Vous pouvez :

- adhérer à « l'Individuelle Accident » de la Mutuelle Saint-Christophe proposée par l'Ensemble Scolaire Jeanne D'Arc. Le montant en est de **9,20 €**.
- fournir une attestation « Individuelle Accident » de votre assurance.

Point de VIGILANCE

Ne pas confondre **Responsabilité Civile Chef de Famille** et **Individuelle Accident**. L'affiliation « **Individuelle Accident** » est **OBLIGATOIRE** (*Accident dont votre enfant peut être victime*)

VERIFIEZ QUE VOTRE ASSURANCE PREND EGALEMENT EN COMPTE LA RESPONSABILITE CIVILE CHEF DE FAMILLE.

Règlement Financier

Pour des raisons pratiques, tout règlement par chèque est à rédiger à l'ordre de **OGEC Jeanne D'Arc**, et si possible par élève afin d'éviter la dispersion des règlements.

6. Documents à remettre aux Professeurs Principaux le jour de la rentrée

- L'Assurance Scolaire,
- Le **Contrat de Scolarisation 2017-2018** signé par **TOUS les responsables légaux**, (sauf pour les nouveaux élèves : déjà fourni)
- La **fiche de renseignements** mise à jour,
- La fiche **Forfait Demi-Pension** pour les DP
- Pour les internes, la **fiche d'urgence et Charte de l'internat** (à remettre au surveillant d'internat)
- Une série d'enveloppes timbrées, **à votre adresse** (*une seule série par famille*)
 - 15 enveloppes pour 20 gr,
 - 5 enveloppes (*si possible, format 23x16*) pour 100 gr.

Situation particulière : Dans le cas de parents séparés, fournir 1 lot supplémentaire complet d'enveloppes timbrées avec adresse, en précisant le nom de l'élève au dos de l'enveloppe.

**Nous vous souhaitons d'agréables vacances
Rendez-vous à la rentrée!**



Pour information

Vacances scolaires 2017-2018

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2017	Jour de reprise : lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint 2017	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Jour de reprise : lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël 2017	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Jour de reprise : lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver 2018 vacances de février 2018	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Jour de reprise : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Jour de reprise : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Jour de reprise : lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps 2018 vacances de Pâques 2018	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Jour de reprise : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Jour de reprise : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Jour de reprise : lundi 30 avril 2018
Pont de l'Ascension 2018	Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018		
Grandes vacances 2018	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

Il n'y aura pas d'autre Circulaire de Rentrée fin Août